



CDD tps plein/tps partiel

Par **lilie15**, le **08/08/2013 à 21:29**

Bonjour,

Je suis toute nouvelle sur ce forum.. car je me pose beaucoup de questions par rapport à un CDD que j'ai pu signer...

J'ai signé ce CDD à temps partiel depuis mars jusqu'à Aout...

Mais d'une .. j'ai signé un avenant de fin Mai, jusqu'à Fin Juin pour me mettre en 35H. Cependant j'ai fais tout Juillet en 35h, sans aucun contrat ???

De deux .. il est stipulé que je suis "esthéticienne" et je fais que le ménage en dehors de mes heures de travail... et sa ... sa passe souvent à l'as!

De trois.. Depuis que j'y suis j'ai droit a mon mercredi de congés.. sauf que depuis quelques temps, je travaille les mercredis.. et moi j'ai d'autres choses de prévu du coup.. et sà ON S'EN FOU !! Il est stipulé dans mon contrat que je fais un 25h modulable... mais dans ce cas je n'ai jamais droit à un jour de congé ?

Et en ce jour, vu que je lui ai parlé de mon mercredi... on me fais croire que d'autres personnes attendent ma place..

Si quelqu'un pouvait m'éclaircir... tout de facon .. demain je rappelle l'inspecteur du travail !!

Merci ... dans l'attente d'une réponse..

Par **pat76**, le **16/08/2013** à **17:38**

Bonjour

Quel est le motif du CDD, vous remplacez une personne absente ou il y a un surcroît d'activité dans le salon?

Vous êtes en CDD à temps partiel et vous avez travaillé à temps plein au mois de juillet alors que cela n'avait pas été précisé dans l'avenant.

Vous avez un ou deux jours de repos dans la semaine?